NORME INTERNATIONALE

ISO 15706

Première édition 2002-11-15 **AMENDEMENT 1** 2008-08-01

Information et documentation — Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle (ISAN) —

AMENDEMENT 1: Autres encodages et changements rédactionnels

iTeh STANDARD PREVIEW

Information and documentation — International Standard Audiovisual (SNumber (ISAN) — teh.ai)

AMENDMENT 1: Alternate encodings and editorial changes

ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014-0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008



PDF - Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014-0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 15706:2002 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Identification et description*.

Le présent amendement corrige le titre de l'ISO 15706:2002 pour refléter la séparation de l'ISO 15706 en parties, pour lesquelles l'ISO 15706:2002 à été retenue comme Partie 1 de la série de l'ISO 15706. Il donne également des précisions sur rencodage de l'ISAN en tant que numero de 64 bits pour l'identification unique des œuvres audiovisuelles et fournit des spécifications d'encodage binaire et en XML pour l'ISAN. Il précise également que les termes «déclarant» et «agence de déclaration» utilisés dans la présente partie de l'ISO 15706 s'appliquent uniquement à l'enregistrement d'œuvres audiovisuelles. Des notions équivalentes pour l'enregistrement des versions des œuvres audiovisuelles sont couvertes dans l'ISO 15706-2.

Il comporte des modifications d'ordre rédactionnel qui ont trait à la mise à jour des références de la Bibliographie et à la fourniture du nom et de l'adresse exacts de l'Autorité d'enregistrement de la présente partie de l'ISO 15706.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf3dc38c-54db-4d25-b014-0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008

Information et documentation — Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle (ISAN) —

AMENDEMENT 1: Autres encodages et changements rédactionnels

Page i et page 1, Titre

L'ISO 15706 est maintenant constitué de deux parties, l'ISO 15706:2002 étant devenu l'ISO 15706-1. Son titre a été corrigé comme suit:

«Information et documentation — Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle (ISAN) — Partie 1: Identifiant d'œuvre audiovisuelle»

Page iii, Sommaire

Insérer les nouvelles annexes dans le sommaire:

Annexe E (normative) Encodage binaîre des œuvres audiovisuelles de l'ISAN Annexe F (normative) Encodage XML des œuvres audiovisuelles de l'ISAN

Page iv, Avant-propos

ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008

Remplacer les paragraphes suivants! ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014-0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008

«L'ISO 15706 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, souscomité SC 9, *Identification et description*.

Les Annexes A, B et C constituent la partie normative de la présente Norme internationale. L'Annexe D est donnée uniquement à titre d'information.»

par

«L'ISO 15706-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Identification et description*.

L'ISO 15706 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Information et documentation — Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle (ISAN)*:

- Partie 1: Identifiant d'œuvre audiovisuelle
- Partie 2: Identifiant de version»

Dans tout le texte

Remplacer toutes les références à «Agence ISAN international» par «Agence Internationale ISAN»

Remplacer toutes les références à l'ISO 15706:2002 en tant que «la présente Norme internationale» par «la présente partie de l'ISO 15706».

© ISO 2008 – Tous droits réservés

ISO 15706:2002/Amd.1:2008(F)

Page 1, Article 2

Mettre à jour la référence normative, ISO 7064:1983, et la remplacer par la dernière édition comme suit:

«ISO/CEI 7064:2003, Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de caractères de contrôle»

Ajouter les deux références normatives suivantes:

«Schéma XML Partie 1: Structures. Recommandation du W3C, 28 octobre 2004

Schéma XML Partie 2: Types de données. Recommandation du W3C, 28 octobre 2004»

Page 2, 3.2

À la fin de la définition 3.2 caractère de contrôle, remplacer la référence à l'ISO 7064:1983 par ISO/CEI 7064:2003.

Page 2, 3.4

Ajouter la note suivante à la fin de 3.4:

Le terme déclarant utilisé dans la présente partie de l'ISO 15706 vise uniquement un déclarant ISAN d'œuvres audiovisuelles. L'ISO 15706-2 traite les déclarants de versions d'œuvres audiovisuelles.»

Page 2, 3.5

iTeh STANDARD PREVIEW

Ajouter la note suivante à la fin de 3.5:

(standards.iteh.ai)
Le terme agence de déclaration utilisé dans la présente partie de l'ISO 15706 vise une agence de déclaration ISAN d'œuvres audiovisuelles. Il n'englobe pas les agences de déclaration des versions des œuvres audiovisuelles.»

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014-

Page 2, 4.1

0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008

Remplacer 4.1 par ce qui suit:

«4.1 Un ISAN d'œuvres audiovisuelles doit consister en un numéro de 64 bits qui, présenté sous une forme lisible à l'œil humain (c'est-à-dire sous une forme destinée à être lue ou écrite par une personne, à la différence d'une forme principalement destinée à être utilisée par un équipement de traitement de données) doit être représenté par 16 chiffres hexadécimaux utilisant les chiffres arabes de 0 à 9 et les lettres de A à F de l'alphabet latin. Un ISAN d'une œuvre audiovisuelle doit être divisé en deux segments constitués d'un segment racine de 12 chiffres, suivie d'un segment de 4 chiffres pour l'identification d'épisodes ou de parties d'une œuvre audiovisuelle en série (voir A.11). Un caractère de contrôle (voir Annexe B) doit être ajouté lorsqu'un ISAN est présenté sous une forme lisible par l'œil humain.

ISAN RRRR-RRRR-RRR-EEEE-X **EXEMPLE**

Des encodages complémentaires de l'ISAN sont définis dans les Annexes E et F.»

Page 2, 4.2, Exemple

Remplacer l'exemple existant par celui qui suit:

«EXEMPLE ISAN 2B1A-FF17-3E20-0000-S»

Page 2, 4.3, Exemple

Remplacer l'exemple existant par celui qui suit:

«EXEMPLE ISAN 0123-1230-3210-2310-J»

Page 3, 6.4, Exemples

Remplacer les exemples existants par ceux qui suivent:

«EXEMPLES

ISAN 1881 66C7 3420 6541 Y

ISAN 1181-66C7-3420-6541-Y»

Page 3, 6.5

Remplacer 6.5 par ce qui suit:

«6.5 Il convient d'afficher les caractères A à F qui figurent dans un ISAN et A à Z qui figurent dans son caractère de contrôle en lettres majuscules lorsque l'ISAN est présenté sous une forme lisible par l'œil humain. Cependant, les formes de ces caractères en majuscules et en minuscules doivent être traitées de façon équivalente.»

Page 7, Annexe B

Remplacer B.2 par ce qui suit:

«B.2 Le caractère de contrôle d'un ISAN doit être un caractère alphanumérique utilisant les chiffres arabes de 0 à 9 et les lettres de A à Z de l'alphabet latin. Le caractère de contrôle doit être calculé à partir des 16 chiffres hexadécimaux de INSAN selon le système MOD 37, 36 spécifié conformément à l'ISO/CEI 7064.»

(standards.iteh.ai)

Remplacer les exemples en B.3 par ceux qui suivent:

«EXEMPLES ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014-

ISAN 153C-7365-B36F-844C¹7⁶⁹cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008

ISAN 083A-3317-3E20-0000-Z

ISAN 231A-FF17-3E20-6541-8»

Remplacer B.4 par ce qui suit:

«B.4 La validation d'un ISAN saisi dans une base de données ou provenant d'un format informatique lisible par l'œil humain doit nécessiter la présence du caractère de contrôle correct pour la vérification ou la présentation de cet ISAN.»

Page 8, Note de bas de page 2 à C.2.1

Remplacer le texte de la note de bas de page par le texte suivant:

«²⁾ Agence internationale ISAN, 30, rue de Saint Jean, CH-1203 Genève, Suisse. Tél. +41 22 545 10 00. Fax: +41 22 545 10 40. Courriel: info@isan.org. Web: www.isan.org.»

Page 14

Ajouter les nouvelles Annexes E et F avant la Bibliographie:

Annexe E (normative)

Encodage binaire de l'ISAN pour les œuvres audiovisuelles

La forme lisible par l'œil humain de l'ISAN d'une d'œuvre audiovisuelle, est constituée de 16 chiffres hexadécimaux comme défini dans l'Article 4. Lorsqu'il est représenté sous une forme binaire lisible par un équipement informatique, il doit être encodé sur 64 éléments binaires, les lettres en en-tête, «ISAN» et le caractère de contrôle à la fin, utilisés dans une forme lisible par l'œil humain, étant omises. Les 64 bits sont encodés et transmis comme un nombre entier non signé, le bit de plus fort poids en premier (uimsbf, à l'exemple de l'ISO/CEI 13818-1). Une illustration en est donnée à la Figure E.1 ci-après.

Figure E.1 — Encodage binaire des œuvres audiovisuelles ISAN

insch STANDARD PRENIEW RRRRRRRRRRRREFEEF.

msb = bit de plus fort poids ISO 15706-1:2002/Amd 1:2008

Isb = bit de plus faible poids iteh ai/catalog/standards/sist/bf5dc38c-54db-4d25-b014
0e69cda07b81/iso-15706-1-2002-amd-1-2008

Annexe F

(normative)

Encodage XML des d'œuvres audiovisuelles ISAN

F.1 Encodage en XML

La forme lisible par l'œil humain de l'ISAN d'une œuvre audiovisuelle consiste en 16 caractères hexadécimaux comme défini à l'Article 4. Lorsqu'il est représenté dans des documents en XML il convient de l'encoder conformément au schéma défini en F.2. Les lettres «ISAN» en en-tête sont omises dans la représentation en XML d'un ISAN.

EXEMPLE 1 <ISAN root="rrrr-rrrr" episodeOrPart="eeee" check1="x"/>

EXEMPLE 2 <ISAN root="rrrr-rrrr" episodeOrPart="eeee"/>

EXEMPLE 3 <ISAN root="rrrr-rrrr"/>

où «rrrr-rrrr» est la valeur de la racine et «eeee» est l'épisode ou la valeur de la partie et «x» est le caractère de contrôle.

NOTE L'exemple 3 ne définit pas complètement un ISAN mais il peut être utilisé dans des conditions particulières lorsque l'élément composant la racine de l'ISAN est connu.

Tous les attributs sont requis à moins que l'encodage en XML ne soit destiné à être utilisé seulement entre deux équipements.

Si l'attribut *check1* est présent dans l'encodage XML alors l'attribut *episodeOrPart* doit être présent. Par exemple, la forme ci-après n'est pas autorisée:

<ISAN root="rrrr-rrrr" check1="x"/>

F.2 Schéma en XML de l'élément ISAN

Le schéma définit l'encodage en XML d'œuvres audiovisuelles ISAN. Lorsque l'ISAN d'une œuvre audiovisuelle est représenté dans des documents en XML, il convient de l'encoder comme indiqué ci-dessous conformément aux spécifications du W3C pour le schéma XML.